



Association de Sauvegarde du Patrimoine de FEGERSHEIM-OHNHEIM 35 rue de Lyon 67640 FEGERSHEIM

BULLETIN D'INFORMATIONS N° 10

Chers adhérent (e) s

N°10. Voici le 10^{ème} bulletin d'information de notre association, pour 9 années d'existence, de travail de sensibilisation pour la préservation de notre patrimoine, mais également de lutte pour que notre village reste un village vivable, agréable pour ses habitants. Peu de personnes auraient sans doute pariés sur la pérennité de notre association. Mais, c'était mal connaître notre détermination et notre persévérance pour ce qui nous semble être une cause juste, un objectif ambitieux : celui de transmettre à nos enfants un peu de cette riche culture rurale, d'en aimer et sauvegarder les témoignages et surtout de faire en sorte de préserver un peu de qualité de vie qui deviendra une véritable richesse dans le futur.

Au cours de ces 9 années d'existence, nous avons eu quelques satisfactions, quelques succès des moments de joie, mais aussi des défaites qui ont provoqué parfois le doute sur notre capacité d'influer positivement sur le cours des choses. Nous nous sommes aussi parfois sentis seuls, nous aurions souhaité avoir une municipalité moins méfiante à notre égard et plus engagée à nos côtés pour défendre ce que nous pensons être les intérêts fondamentaux des habitants de notre commune. Les évolutions actuelles doivent nous inciter à la plus grande vigilance et à la plus grande solidarité entre les habitants et leurs élus qui devraient défendre ensemble les intérêts communs face à un pouvoir qui quitte de plus en plus l'échelon local pour se concentrer à la CUS. La meilleure preuve de ce transfert de pouvoir nous la trouvons actuellement dans les travaux du PLU communautaires élaboré pour nous par les services de la CUS avec cette approche uniformisant des prescriptions règlementaires. Dans ce contexte nouveau, seules les communes déterminées, indépendantes d'esprit, arriveront à faire reconnaître leurs spécificités. Cela se vérifie encore avec le projet de la CUS et du Port Autonome de Strasbourg qui consiste à transférer les activités logistiques du port vers la centaine de ha des meilleures terres agricoles qui restent sur le ban de Fegersheim. Tous ces grands défis nécessiteraient une mobilisation des citoyens soutenus par leurs élus, mais ces derniers préfèrent souvent suivre ce que leur dicte la CUS. Comprendra qui pourra !

Pourtant, il ne faut pas désespérer, et surtout ne pas baisser les bras. L'expérience nous a montré qu'une mobilisation décidée des citoyens pouvait permettre de changer le cours des choses. Nous avons pu stopper il y a 9 ans la velléité des promoteurs à construire des immeubles dans le vieux

village, nous avons pu empêcher il y a peu de temps encore l'introduction dans notre POS de l'autorisation des toits plats dans notre cœur de village. Si nous savons nous mobiliser nous pouvons encore mettre un coup de frein à la nouvelle frénésie immobilière qui s'est à nouveau emparée de notre village suite au mauvais exemple de la rue Bossuet.

Les sujets qui nous préoccupent sont nombreux, car notre cadre de vie se fait attaquer de toute part avec malheureusement souvent le soutien de nos élus dont on ne sait pas quelle vision ils ont de notre village. Densification, constructions inappropriées, zone logistique....constituent les dangers immédiats qui nous guettent. Jugeons-en :

I) Le PLU Communautaire

L'année dernière nous écrivions « Si nous n'y prenons pas garde, ce sont les techniciens de la CUS, avec quelques élus, qui nous imposeront leurs vues sur le devenir du territoire de Fegersheim.... » Aujourd'hui on en est là. Quid des cartes communales qui devaient prendre en compte les spécificités des communes de la CUS et les souhaits majoritaires exprimés par leurs habitants. Malgré de nombreuses réunions, dans lesquelles notre association s'est investie à chaque fois qu'elle y était invitée, notamment dans le cadre de la communauté des curieux, on se rend bien compte que le véritable travail est produit par les techniciens de la CUS et de l'ADEUS. Même si nos suggestions et nos demandes pour Fegersheim ont été repris dans un document de synthèse, il est malheureusement fort à craindre qu'elles ne sortent plus de ce document. Après l'élaboration d'un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) très consensuel puisque chacun peut y trouver ce qu'il recherche, nous sommes maintenant entrés dans le vif du sujet, puisqu'il s'agit de définir le cadre réglementaire qui lui sera déterminant sur l'aspect de notre village demain. Ce cadre ressemblera à si méprendre à la réglementation de notre ancien POS, avec son zonage et les règles de construction qui s'y appliquent. Sauf que, d'après les premiers renseignements que nous avons pu avoir, le PLU qui remplacera notre POS, sera d'inspiration beaucoup plus libérale avec des règles beaucoup moins contraignante : plus de densité autorisée, moins d'espaces verts, moins de contrainte de COS en zone UB et UE, 2^{ème} rang, moins de places de parkings par logement, autorisation des toits plats Bref des mesures en faveur des promoteurs immobiliers, mais pas pour la qualité de vie des habitants. Bien sûr beaucoup de communes qui avaient déjà élaboré leur PLU vont se battre pour maintenir leurs acquis, mais qu'en sera-t-il à Fegersheim où après plus de trois années de discussions on ne connaît toujours pas la position de nos élus et où, il est fort à craindre, que le rouleau compresseur de la CUS impose ses vues sans grand débat. Si les citoyens de Fegersheim et d'Ohnheim ne se mobilisent pas, ils se réveilleront avec une sacrée gueule de bois quand ils verront ce qu'il est possible de faire dans nos village, en toute légalité !

C'est pour cela que notre association tire la sonnette d'alarme, le moment est crucial, dans quelques mois il sera trop tard. Disons maintenant haut et fort ce que nous voulons et ce que nous ne voulons pas pour notre village. L'association a résumé ses principales propositions dans un document que vous trouverez en annexe. Prenez en connaissance et dites-nous ce que vous en pensez et n'hésitez pas à intervenir dans le débat et à sensibiliser nos élus.

II) les projets et développement urbain

Après une relative tranquillité pendant quelques années (notre présence et nos actions y sont sans doute pour quelque chose) les projets immobiliers fleurissent à nouveau. Ici on veut construire un immeuble de 4 logements sur 4 ares de terrain !, ailleurs ce sont 10 logements sur un bâtiment existant par surélévation des murs au point de cacher le soleil à la maison voisine pendant les $\frac{3}{4}$ de l'année, ailleurs encore, ce sont 4 immeubles avec un total de 83 logements sur un terrain de moins de 1 ha qui sont projetées (alors que les orientations du PADD préconisent un maximum de 45 à 55 logements dans les communes de 2^{ème} couronne dont Fegersheim fait partie). Avec les riverains de la rue Bossuet nous nous sommes battus contre la construction de trois immeubles de 18 logements, nous sommes allés avec eux au tribunal administratif (nous sommes toujours en attente du jugement !) en raison de cette concentration excessive et inesthétique, parce que nous savions déjà que l'octroi de ce permis constituait un signal pour les promoteurs immobiliers que la voie était à nouveau libre à Fegersheim. Nous sommes depuis, malheureusement, de plus en plus sollicités par les riverains de ces projets qui découvrent avec effarement que tout cela peut se réaliser dans le cadre réglementaire de notre POS. Alors, on ose à peine imaginer ce qu'il sera possible de faire demain dans le cadre encore plus libéral du PLU. Il ne faut pas demander aux promoteurs immobiliers de faire de l'urbanisme, ce n'est pas leur rôle, c'est aux politiques de prendre leurs responsabilités.

III) La zone Logistique de Fegersheim

« Dès 2008, notre association a tiré la sonnette d'alarme sur le projet de zone logistique inscrite dans le SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg) et approuvé le 1^{er} juin 2006 y compris par notre municipalité. Malheureusement, à l'époque on a nié cette menace et on a essayé de nous décrédibiliser, alors que nos informations étaient parfaitement vérifiées.

Aujourd'hui cette réalité ne peut plus être niée, même si la zone logistique s'est transformée en plateforme d'activités !

L'étude lancée par la CUS, et approuvée par délibération le 30 juin 2011, porte sur la réalisation du projet sur 2 tranches, la première à court terme sur 50 ha et la seconde à plus long terme sur 50 autres ha. Une étude dont le coût se monte à 280 000 € ne peut qu'aboutir à des conclusions positives ! »

Voilà ce que nous écrivions dans notre bulletin de l'année dernière.

Malheureusement tout ce que nous avons écrit se révèle une nouvelle fois exact.

Comment cela se traduit-il ?

L'étude a effectivement conclu à la faisabilité de cette plateforme (quelle surprise !) un projet en 2 étapes. D'abord, avec la constitution d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de 50 ha immédiatement mobilisables dans laquelle les petits propriétaires qui ne voudront pas vendre seront expropriés et ensuite 30 à 50 ha à inscrire dans le futur PLU en zone UX (zone industrielle) pour les développements futurs.

Pour notre part nous restons fermement opposés à ce projet pour les raisons suivantes :

- aucune étude n'a été réalisée qui démontrerait que cette zone est indispensable au développement économique de la région au regard des disponibilités d'emplacements industriels à l'intérieur ou en limite de CUS

- Avec 100 ha des meilleures terres agricoles de préemptées, c'est la mort de l'agriculture à Fegersheim et c'est en contradiction totale avec la volonté affichée par la CUS de maintenir une agriculture périurbaine.
- Il est choquant de sacrifier de bonnes terres agricoles, alors que par ailleurs se développent les friches industrielles et commerciales (port du Rhin 40 ha, raffinerie de Reichstett plus de 300 ha et même à Fegersheim près de 5 ha....)

1. L'association et ses membres :

1.1. Le conseil d'administration de l'association est composé des personnes suivantes :

NOM ET PRENOM	ROLE DANS L'ASSOCIATION
SCHAAL Bernard	Président de l'Association
HEYER Maurice	Vice-président de l'Association
MARX Jean-Michel	Secrétaire
GEYER Noëlle	Trésorière
ANTOINE Philippe	Membre actif
CHAMAGNE Xavier	Membre actif et Webmaster
GRAD Marie-Laure	Membre active
JEAN Roland	Membre actif
WELSCH Sophie	Membre active

Toutes les personnes élues du conseil d'administration sont à votre écoute, n'hésitez pas à leur faire part de vos suggestions et des problèmes d'urbanisme rencontrés dans votre quartier.

1.2. Adhérents :

Notre association se compose de 105 membres cotisants et 1 membre donateur.

Pour 2012, il n'y a pas eu de campagne d'adhésions particulières, nous sommes cependant en progression d'année en année depuis notre création en 2004.

La force de notre association dépend principalement du nombre d'adhérents, afin qu'elle soit une force de proposition et pèse dans la balance décisionnelle de certains projets immobiliers ou décisions communales.

Les personnes qui désirent prendre une part active afin d'aider à la réussite et au développement de notre association, peuvent se faire connaître pour entrer dans le conseil d'administration.

2. Le site internet : <http://asp-feg.org>

2012 est l'année du lancement de notre site internet, on y trouvera notamment nos différentes publications et articles de presse. Le contenu éditorial est mis à jour régulièrement, et il vous sera possible à l'avenir de laisser vos commentaires et partager également nos préoccupations.

3. Rappel des objectifs de l'Association :

Notre objet associatif est de :

- Préserver le patrimoine et l'unité architecturale rurale de nos centres villages,
- Promouvoir une urbanisation respectueuse du patrimoine,
- Veiller à la maîtrise du développement urbain, apporter aide et soutien aux habitants de la commune touchés par des projets d'urbanisme non conformes aux objectifs de l'association,
- Préserver notre environnement, sauvegarder les îlots verts des zones urbanisées et s'opposer au projet de plate-forme d'activités sur le banc agricole de Fegersheim,
- Faire connaître le patrimoine de nos villages,

Notre association ne poursuit aucun but lucratif et développe ses actions en pleine indépendance politique, philosophique ou religieuse.

4. Programme de travail et résultats de 2012 :

Depuis notre précédente Assemblée Générale du 31 mars 2012 pour l'exercice 2011, notre association est restée fidèle à ses objectifs et occupe une place importante dans la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel. La diversité des différents dossiers nous oblige à participer à plusieurs commissions, groupes de travail, conférences, réunions d'informations et de concertations, assemblées générales des associations environnantes...

Nos participations à différentes manifestations :

- Le 22 janvier 2012 au 1 rue Bossuet : contre le projet de démolition de la maison METZ et la construction de 18 logements dans 3 immeubles. Ce projet est trop important et pas en adéquation avec la rue, il faut réduire le nombre de logements et conserver la maison. Les riverains ont notre soutien depuis le départ. Malgré la pétition avec 250 signatures recueillies et la centaine de personnes présentes à cette manifestation, le permis de construire a été accordé par l'adjointe à l'urbanisme, Mme REEB.
- Le 14 avril 2012 : contre le projet de la plateforme d'activités de 2 tranches de 50 Ha et la disparition inéluctable de notre banc agricole. La participation et le soutien des agriculteurs ce jour-là renforcent notre position, ce projet insensé de la C.U.S, du port autonome de Strasbourg et autre Lobbies ne doit pas aboutir. Mr BIGOT président de la C.U.S, présent sur le site lors de la sortie de la communauté des curieux du PLU communautaire, visiblement surpris et mécontent, s'est vu remettre en mains propres, notre document argumenté « Les 7 raisons qui rendent ce projet incompatible avec les principes du développement durable » ainsi qu'une cagette de légumes locaux produits par les agriculteurs sur ce banc menacé.

De janvier à novembre 2012 nous avons :

- Participé pleinement à différentes commissions et groupes de travail, conférences thématiques et réunions de concertations pour l'élaboration du PLU Communautaire.

- Emis des recommandations afin de s'impliquer et participer aux réflexions du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document central du PLU communautaire qui exprime la vision stratégique de l'agglomération à l'horizon 2030.
- Organiser des réunions avec les agriculteurs de nos villages afin de poursuivre nos actions contre le projet de la plateforme d'activités de 100 Ha.

Juin 2012, le POS de Fegersheim fait l'objet d'une nouvelle modification (n°7) qui intervient en pleine phase d'élaboration du PLU Communautaire. Notamment la modification de l'aspect des constructions avec la suppression de l'obligation de toitures à deux pans et l'autorisation de toits plats pour l'ensemble de la localité (zones UA et UB), ce qui permettrait de construire à l'avenir des bâtiments avec des toitures terrasses (toitures plates). Surprenant !! Rappelons que la modification du POS de 2004, avait justement introduit pour des raisons esthétiques, l'obligation de toiture en pente dans tous les secteurs du village. Mobilisation de notre association : rencontre avec Monsieur le Maire, dépôt de nos observations auprès du commissaire enquêteur, appel à nos adhérents pour une mobilisation plus large afin que soit déposé un maximum de requêtes.

Le conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises tout au long de l'année afin de mener des réflexions et défendre l'intérêt général. Nos différentes observations ont été envoyées par courrier :

- Pour la rue Bossuet, un recours en annulation auprès du tribunal administratif avec quelques riverains
- Contre le projet de la plateforme économique, notre document argumenté cosigné par les agriculteurs aux Présidents de la Région Alsace, du Conseil Général du Bas-Rhin, de la Chambre d'Agriculture ainsi qu'à Mr Sébastien ZAEGEL conseiller général de notre canton.
- Pour la modification n°7 du POS, au Commissaire Enquêteur et aux Conseillers Municipaux.
- Pour le projet immobilier du château d'eau avec ses 82 logements à l'hectare, à Mr René LACOGNE Maire de Fegersheim

Et bien sûr notre participation assidue aux différentes manifestations organisées par la commune :

- Osterputz le 28 avril 2012
- Baeckeofe le 20 octobre 2012
- Marché de Noël le 01 décembre 2012

5. Rapport financier 2012:

Cet exercice porte sur une période de 12 mois écoulés allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Le solde en trésorerie est de 7 184,47 € au 31 décembre 2012.

Le compte financier annuel fait l'objet d'un contrôle par le commissaire aux comptes Mr LIENHARD Robert.

5.1. Compte financier de l'année 2012 :

Tableau des dépenses :

Types de dépenses	Montant
Fleurs pour le décès de Mme RHEIN	51.50 €
Fournitures diverses	28.49 €
Location emplacement du marché de Noël	7.00 €
Total des dépenses	86.99 €

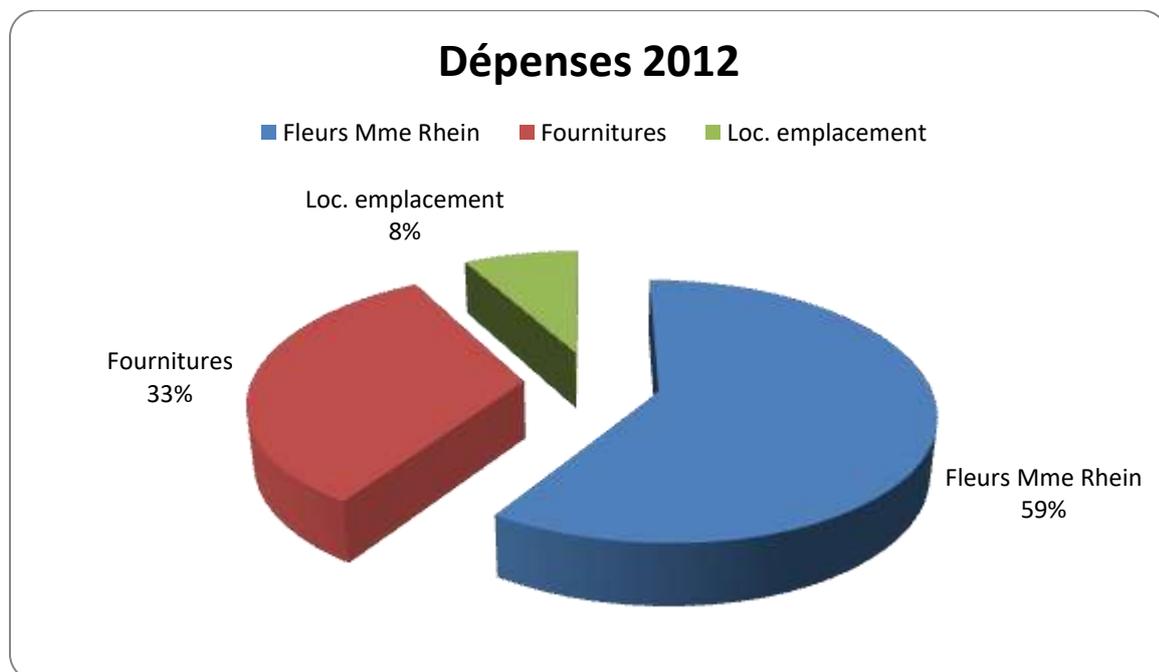
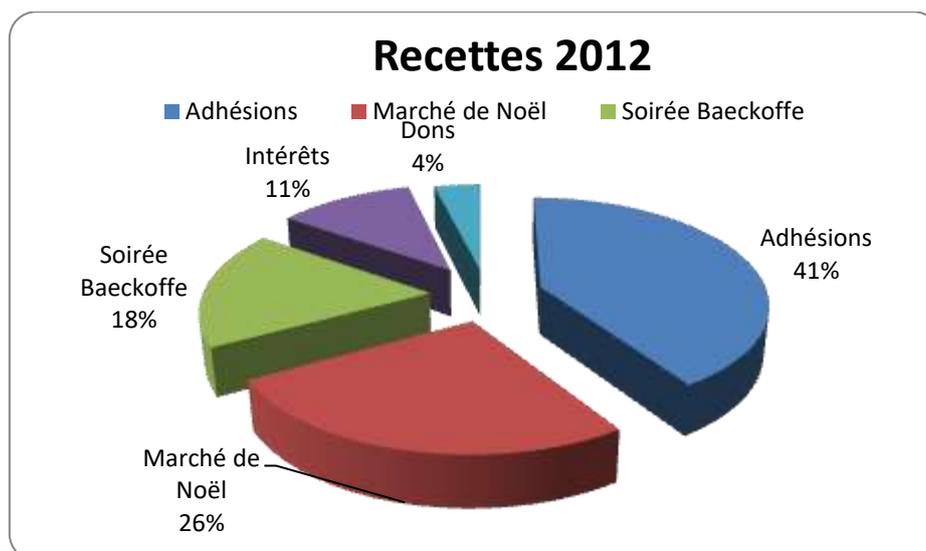
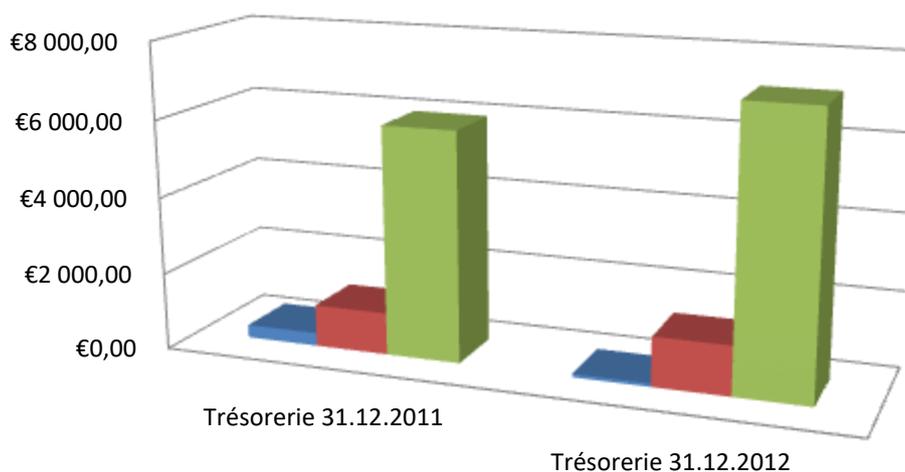


Tableau des recettes :

Types de recettes	Montant
Adhésions	525.00 €
Marché de Noël	338.00 €
Soirée Baeckoffe	229.61 €
Intérêts	146.38 €
Dons	50.00 €
Total des recettes	1288.99 €



5.2. Comparaison du compte financier 2011/2012 :



	Trésorerie 31.12.2011	Trésorerie 31.12.2012
■ Dépenses	€340,05	€86,99
■ Recettes	€1 097,17	€1 288,99
■ Soldes	€5 982,47	€7 184,47

6. Bilan des Activités culturelles de 2012 :

- la promenade en calèche et en barques sur le Giessen à Plobsheim du samedi 16 juin a séduit les 25 participants d'autant plus que le soleil était de la partie.
- La ballade à pied à la rencontre des anciennes fortifications strasbourgeoises du samedi 1^{er} septembre (12 personnes) fut très instructive avec son point d'orgue : la découverte de la tour et de la courtine gallo-romaine du 2^{ème} siècle, rue des Grandes Arcades
- Journées du patrimoine des 15 et 16 septembre 2012 : 30 personnes ont découvert le vieux village avec ses maisons à colombage, 15 sont restées pour une brève visite de l'église St Maurice

7. Activités culturelles pour 2013 :

- **Visite guidée de l'exposition « des femmes et des coiffes » à la Maison du Kochersberg à Truchtersheim le samedi 20 avril 2013 à 15 h**

Cette présentation, sans négliger l'Alsace, met notamment l'accent sur le fait culturel, religieux, social et politique de la coiffure féminine en France et dans le bassin méditerranéen.

Depuis la nuit des temps, les femmes ont subi l'ordre masculin les astreignant à dissimuler leur chevelure. C'est cette évolution que l'expo réussit, avec brio, à nous présenter.

Inscription dès que possible chez HEYER Maurice tél. : 03 88 5 9 06 53 mail : heyermaurice@yahoo.fr
Participation aux frais : 2 euros. Rendez-vous sur place. Possibilités de covoiturage.

- **Visite guidée du vieux BENFELD (anc. Hôpital, hôtel de ville...) puis de la vieille chapelle du HOLTZBAD à Westhouse**

La chapelle possède de remarquables fresques médiévales.

La date et l'heure (début juin) vous parviendront ultérieurement.

- **Journées du Patrimoine le 15 septembre 2013 à 14h30**

Découverte commentée du remarquable tableau « *St François recevant les stigmates du Christ en présence de St Gall* » en l'église St Amand de Fegersheim-Ohnheim (rue de l'Eglise).

Cette œuvre vient d'être restaurée, mise en valeur et inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Visite de l'église puis découverte du vieux village d'Ohnheim, dont la plus vieille demeure de la localité, l'ancienne auberge HELFER qui date du 16^{ème} siècle.

8. Nos priorités pour 2013

- ✓ Participation aux réflexions du PLU communautaire, élaboration et transmission aux élus de nos propositions en matière de règles d'urbanisme, avec comme priorités le respect architectural des cœurs de village et la protection des îlots verts.
- ✓ Mobilisation et opposition résolue, en soutien à nos agriculteurs, au projet de la plateforme d'activités de 100ha sur le ban agricole de Fegersheim
- ✓ Vigilance par rapport au devenir du « château » rue du moulin, au projet total de 15 logements dans les 2 propriétés sis 7 rue Henri Ebel (ex-propriété Rhein) et 2 rue du Gal de Gaulle, et au projet immobilier près du château d'eau de 4 immeubles avec un total de 83 logements sur un terrain de moins de 1 ha...
- ✓ Suivi de l'évolution du dossier de l'aménagement de la RD 1083 et vigilance par rapport aux priorités d'aménagement
- ✓ Poursuite des activités culturelles de découverte de notre patrimoine.
- ✓ Adhérer à Alsace Nature afin de bénéficier de leurs savoirs et compétences.

9. Pourquoi et comment adhérer à l'association

Venez nous rejoindre dans notre association. Pour cela il suffit de remplir le bulletin d'inscription et régler une cotisation annuelle de 5 €.

Vous pouvez aussi nous faire part de vos suggestions ou informations en nous laissant un petit message sur notre adresse mail : schaal.bernard@wanadoo.fr.

CHRONIQUES - HISTORIQUE

1) HISTORIQUE

RENAISSANCE D'UN REMARQUABLE TABLEAU DU 18^{ème} SIECLE A L'EGLISE SAINT AMAND DE FEGERSCHEIM-OHNHEIM

Le Conseil de gestion de la paroisse Saint-Amand de Fegersheim-Ohnheim vient de faire restaurer un tableau d'autel de grande valeur intitulé « **St François recevant les stigmates du Christ en présence de St Gall** » qui a été peint entre 1770 à 1790.

Il est le seul rescapé des trois tableaux accrochés autrefois dans le chœur de St Amand, acquis probablement par le curé Rohmer à la fin du 19^{ème} siècle et enlevés après Vatican II. Il occupait le pan coupé de droite. Entreposé sur la tribune d'orgue il se morfondait sous un drap depuis près de 40 ans !

La restauration du tableau

Notre toile vient d'être restaurée par l'atelier Jeannette de Boersch et l'encadrement par Madame Fauthoux de Marckolsheim qui ont mis un point d'honneur à lui restituer son authenticité. L'opération fut complexe et lourde. La peinture présentait une déchirure qu'il a fallu consolider. Ensuite elle devait être désolidarisée du panneau aggloméré sur lequel elle était fixée (le bois, trop acide, risquait de l'endommager) pour ensuite être mise sous tension dans un châssis neuf.

La part artistique comprend le dégrasage et le dévernissage, l'enlèvement des repeints anciens, la mise en place de retouches des lacunes et des usures, le refixage pictural de ces parties et le revernissage de l'ensemble.

Le montant de l'opération, 15 000 euros, fut financé par des quêtes mais aussi par le soutien de la Fondation du Patrimoine, une aide de la région, du conseil général et de la commune.

La bénédiction et l'inauguration a eu lieu le 27 janvier 2013.

La « dynastie des Tanisch »

Notre œuvre peut, selon toute probabilité, être attribuée à Monique Tanisch, née le 4 septembre 1737 à Varallo en Italie, décédée en 1824 à Strasbourg, fille de Jean Tanisch, artiste réputé exerçant à Strasbourg. Ce dernier est né vers 1700 près de Trèves. Il était peut-être d'origine silésienne. Il séjourna en Valsésie dans les Alpes Italiennes entre 1736 et 1742 où il épousa Rose Rossi.

En 1742 il s'installa à Strasbourg. Il eut de nombreux enfants mais seuls quatre dépasseront l'âge de 25 ans. Les quatre seront peintres. Les deux fils, Clément et Pierre sont partis jeunes faire leur carrière à Paris. Nous ne connaissons pas d'œuvres de leur main.

Par contre les deux filles, Monique et Ursule vont travailler étroitement avec leur père jusqu'à sa mort en 1775 et subiront profondément son influence au point qu'il est souvent difficile de déterminer les auteurs de certaines œuvres non signées. L'on peut ainsi parler de la « dynastie des Tanisch ».

Le peinture religieuse est prépondérante dans leur œuvre jusqu'à 1790. Le 18^{ème} siècle est en Alsace le siècle des reconstructions ecclésiastiques. Après, les deux sœurs s'adonneront surtout à l'art du portait. La tradition fait d'Ursule une simple collaboratrice de Monique qui est seule à signer leurs œuvres.

L'œuvre des Tanisch est importante et de qualité dans toute l'Alsace. La plupart de leurs réalisations sont inscrites à l'inventaire des Monuments Historiques. Ils travaillaient souvent en collaboration avec le talentueux architecte et sculpteur Gabriel Ignace Ritter.

Nous avons la chance de pouvoir admirer plusieurs de leurs tableaux, tout près de chez nous, à l'église Ste Marguerite de Geispolsheim ainsi qu'à St Ludan qui possède notamment une remarquable et originale « Déploration sur le corps du Christ ».

Demeurés jusqu'à ce jour largement méconnus dans l'histoire de l'art de notre province, les Tanisch, paradoxalement, constituent les peintres les plus intéressants de toute la seconde moitié du 18^{ème} siècle alsacien.

Considérations stylistiques sur l'œuvre des Tanisch

Jean Tanisch subira l'influence des peintres rococo allemands et autrichiens (Rottmayr...) de même que celle des contemporains italiens mais reste encore très attaché aux caravagesques et à la veine baroque du 17^{ème} siècle (les Carrache, le Dominiquin...)

Les tableaux des Tanisch se distinguent par leur vivacité expressive. Le graphisme, bien défini, les figures, monumentales révèlent une simplicité, une observation réaliste de l'anatomie et de la physionomie des sujets présentés. Les personnages, souvent représentés de ¾ ou de profil, la tête orientée différemment par rapport à l'axe du corps sont ornés d'amples draperies aux plis cassés. La représentation des Saints levant les yeux au ciel est un particularisme du style Tanisch : traits exagérés, yeux presque révoltés. Une luminosité irradiante éclate souvent sur les parties nues du corps et tranche avec le reste du tableau ou avec un fond sombre.

Examinons notre tableau



Notre beau tableau intitulé « **St François recevant les stigmates du Christ en présence de St Gall** » répond totalement aux caractéristiques précitées. Il représente un Christ crucifié apparaissant à St François sous la forme d'un séraphin (créature céleste ailée) en présence de St Gall, présenté comme moine bénédictin avec les attributs d'abbé (crosse et mitre) et un ours à ses pieds (son attribut de sainteté). Des rayons s'échappent des plaies du Christ et viennent imprimer des stigmates dans la chair du saint. La scène est dominée par la sainte Trinité.

Au centre, l'arrière-plan intègre une chapelle, sans doute celle qui devait abriter initialement la peinture. Ce type d'iconographie est rare.

En bas à droite on distingue un petit personnage qui semble amorcer un geste de recul à la vision de la scène qui se joue devant lui. Il s'agit de frère Léon, le fidèle accompagnateur et serviteur de St François

La peinture est conservée avec sa bordure d'encadrement d'origine richement ornée de motifs rocaille insérés dans une mouluration élégamment mouvementée. Il s'agit d'une bordure caractéristique du style strasbourgeois des années 1750.

Pour ma part, je suis sous le charme de cette œuvre qui présente notamment une merveilleuse dualité : la grande densité spirituelle et mystique de cette scène de l'extase de St François est bien rendue mais, de plus, le dynamisme des personnages, leur sens du mouvement (bras levés, attitude des corps) illustre très bien l'effet de surprise des deux acteurs devant l'apparition divine !

Notre tableau (œuvre oubliée) a toute sa place parmi les peintures religieuses réputées de la famille Tanisch. Sa valeur vient d'ailleurs d'être reconnue par son inscription très récente à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en date du 17 décembre 2012.

A présent notre peinture, œuvre dévotionnelle, a retrouvé sa vocation d'origine, celle de tableau d'autel ou de retable puisqu'elle vient d'être judicieusement mise en valeur au-dessus de notre remarquable tabernacle de la fin du 17^e s. classé monument historique. Ces deux ouvrages, de style baroque, structurent le chœur axialement, se complètent et forment ainsi un ensemble patrimonial harmonieux de haute qualité.



Ainsi cette humble église St Amand, construite par les paroissiens d'Ohnheim eux-mêmes, à la force de leurs bras et de leur bourse entre 1858 et 1866, accueille, dans son chœur un nombre important d'œuvres de valeur. Outre les deux grands éléments évoqués, les boiseries du chœur possèdent un ensemble de 23 panneaux sculptés (hauts reliefs) de très belle facture du début du 20^{ème} siècle représentant des scènes religieuses. Un lutrin et un chandelier en bois peint et doré du début du 18^{ème} siècle ainsi que deux statues anciennes complètent cet ensemble.

J'invite tous les habitants de Fegersheim-Ohnheim et des environs à venir découvrir ces curiosités. Des plages d'ouverture et des visites seront organisées.

HEYER Maurice, d'après une étude de M. Alain Luttringer et une expertise de M. Etienne Martin, Conservateur en chef du patrimoine, chargé du musée des Arts Décoratifs de Strasbourg.

2) CHRONIQUES

Mise en valeur d'une nouvelle inscription hébraïque sur poteau cornier

Notre amie Sophie WELSCH avait ouvert le ban en mettant en lumière une première inscription hébraïque sur poteau cornier, il y a quatre ans, sur sa maison au N° 2 place de la République.

A présent, un deuxième cartouche de cette nature, vient d'être restauré, à proximité, au N° 10 rue du Gal. Leclerc par Monsieur et Madame GUENEBAUT.

Nous leur exprimons notre très vive gratitude.

Cette maison à pans de bois fut construite par Feissel KLEIN, marchand de toile (1781-1856) et par son épouse Dina BLUM (1781-1840) qui se sont mariés le 7/09/1803.

Voici la traduction de cette inscription établie gracieusement par le Rabbin Claude HEYMANN :



1 ^{ère} ligne	prénom :	FEISSEL
2 ^{ème} ligne	nom :	KLEIN
3 ^{ème} ligne	prénom :	DINA
4 ^{ème} ligne	nom :	BLUM
5 ^{ème} ligne		année
6 ^{ème} ligne		400 100 80 2 (ce qui fait un total de 582)
7 ^{ème} ligne		du petit comput , c'est-à-dire 5000, ce qui nous donne la date de 5582 qui correspond bien à l'année 1822 de notre calendrier indiquée en chiffres romains dans le cartouche inférieur.

Ce genre d'inscription étant rare en Alsace, notre patrimoine local s'est donc enrichi d'un élément très intéressant qui renforce également la mémoire de l'importante communauté juive qui vivait dans ce quartier dans la première moitié du 19^{ème} siècle.